

Éditorial

Vive le plein temps !



Les élections régionales sont là, avec les enjeux que l'on connaît, les habituelles tractations politiques et les inévitables ambitions personnelles. Mais après tout quoi de plus normal que le maire d'une petite ville soit tenté par la députation, les cantonales ou l'élection au conseil régional.

Et on oublie bien vite ses promesses de candidat disant que l'on sera maire à plein temps. On se sent pousser des ailes pour devenir aussi conseiller régional à plein temps. Et au diable la question du cumul des mandats qui revient périodiquement dans les propositions des partis politiques de tous bords. On y reviendra plus tard...

Tous les maires, adjoints ou conseillers qui sont candidats deviennent les champions de leurs partis politiques et portent de fait les couleurs de ceux-ci. Ils ne peuvent alors réclamer le soutien de la majorité à laquelle ils appartiennent dans leur commune, ni se prévaloir du travail accompli par celle-ci, lorsqu'elle est le résultat d'une union.

Il en est ainsi à Lambesc, où la majorité municipale est arc-en-ciel...

Que dire lorsqu'on est une association politique appartenant à la majorité municipale, mais à l'écart des logiques partisans ? Rappeler tout simplement ce que nous avons toujours mis au cœur de notre action politique.

Aller voter, pour ne pas laisser d'autres décider à notre place.

Soutenir ceux qui veulent vraiment mettre le développement durable au cœur de leur projet politique, comme Lambesc Autrement l'a toujours fait. Tous les partis aujourd'hui mettent en évidence leur action en matière d'environnement et agitent le chiffon vert, mais il y a encore trop peu de candidats qui vont au bout de leurs idées une fois élus.

Peser par notre vote afin que la prochaine équipe du Conseil Régional soit elle aussi, comme à Lambesc, aux couleurs de l'arc-en-ciel.

Et le 21 mars prochain reverdira le printemps...

Sylvère Corbière

Président de Lambesc Autrement

Le cinéma à Lambesc : en danger de mort ?

L'association qui gère les projections hebdomadaires à la salle Sévigné est très inquiète, parce que le risque est bien présent de ne plus pouvoir offrir aux Lambescains, l'accès au grand écran, aux rêves, à l'évasion, à la culture. Si la mutation technologique actuelle entraîne peu à peu la disparition des petits exploitants au profit des grands complexes, il dépend aussi de notre volonté de garder à notre cité, une âme, un lieu convivial, une vie !

Une avancée technologique qui condamne les films-pellicules.

Le numérique remplace peu à peu les bonnes vieilles pellicules qui ont marqué l'histoire de notre cinéma. Il amène un confort visuel, un son fidèle, des effets spéciaux spectaculaires... La contrepartie se fait par une exigence d'équipement nouveau dont le prix peut s'élever jusqu'à 80 000 Euro. Cet investissement dépasse largement les capacités de l'association qui, à terme, devra peut-être licencier deux de ses salariés. L'application de cette technique demanderait en outre une salle mieux équipée.

La fréquentation insuffisante des séances par les Lambescains.

Si la technique met en péril notre cinéma local, la survie reste possible. La version pellicule pourra perdurer, si la demande existe. Et cela interpelle, directement, chacun d'entre nous. Lambesc se trouve au carrefour de plusieurs centres urbains importants, cette situation géographique peut être considérée comme un atout pour notre cité. Mais il y a des inconvénients, contre lesquels Lambesc Autrement s'élève depuis des années, notamment celle de devenir une ville dortoir, à la vie ralentie. Notre responsabilité individuelle et collective dans le risque de voir disparaître le cinéma à Lambesc est réelle.

Si l'association gestionnaire met fin à son activité, qu'advient-il alors des personnes âgées qui bénéficient du confort d'une salle centrale, accessible à pied ? Des enfants qui devront faire plus de 25 kilomètres pour voir leurs films favoris ? Quel budget pour une soirée cinéma ? Nous pourrions y ajouter les kilomètres effectués, la pollution, le problème du parking...

Il n'est pas forcément nécessaire de se précipiter dès la sortie nationale de certains films. La vision des nouveautés cinématographiques peut attendre quelques semaines de plus. C'est aussi à ce prix que pourront vivre en lien et en harmonie, les Lambescains, de tous milieux, de tous âges, de toutes conditions.

Pensons-y, pensez-y !

Les 10 000, Lambesc rikiki et l'amnésie

Cela était inéluctable et nous y sommes ! La barre symbolique des 10 000 habitants sera probablement franchie à la fin de l'année 2010.

Rien dans la Loi ne définit où s'arrête la notion de « village » et où commence l'appellation « ville », mais l'on peut, sans peur de se tromper, estimer que notre village a franchi un seuil qui lui permet de prendre le nom de « ville ». Petite ville, certes, mais ville tout de même ! Lambesc, proche banlieue d'Aix-en-Provence en manque d'espace, n'a pas échappé à l'accroissement de la population dans les Bouches du Rhône.

Cette augmentation du nombre des Lambescains n'est pas négative en soi. C'est une évolution évidente, normale. Elle amène avec elle, les avantages liés à un développement des commerces, de l'activité artisanale, de l'emploi, des moyens de transport... Elle est un des vecteurs importants d'un dynamisme plus grand, d'une recherche toujours améliorée, d'une vie sociale à visage humain, de services à la personne plus denses, de relations inter-personnelles encore plus positives, d'une culture qui se diversifie...

Mais notre « ville » part de loin et doit affronter aujourd'hui, de grands handicaps. L'augmentation de la population s'est faite très vite, trop vite peut-être : 5 353 en 1993, 10 000 en 2010. Pendant cette période d'extension rapide les élus lambescains d'alors semblent avoir dormi, et n'ont engagé aucune réflexion parallèle à l'agrandissement du parc immobilier et aux besoins de ses nouveaux habitants. La ville n'a pas été pensée, aucune vision à moyen et long terme n'a été développée. L'héritage de notre ancien maire est mince : une salle de spectacles (Salle Sévigné), trop petite depuis longtemps et sommairement équipée, une bibliothèque « de poche », une salle des associations réduite au strict minimum, une M.J.C. que ne renierait pas un petit « village », un jardin public (en travaux d'extension) coincé entre route et parking, un gymnase, (il faut tout de même reconnaître le bon choix de son agrandissement) qui a nécessité sa fermeture et l'engagement de travaux longs et coûteux tant la dégradation était importante, une extension impossible des établissements scolaires, (malgré l'arrivée en grand nombre d'enfants en âge scolaire) due à l'insertion de logements entre eux, une promesse de crèche (avant les élections, tiens, tiens !) dont la seule réalité a été la pose d'un panneau (il existe toujours), une cuisine centrale exigüe et un nombre sans cesse grandissant de convives qui va imposer sa reconstruction...

Et l'on pourrait en ajouter encore et encore ! La liste est longue...

L'équipe municipale actuelle se retrouve confrontée au délicat problème du manque de structures diverses et d'un autre problème, collatéral : où installer éventuellement de nouveaux équipements ? Une grande partie des terrains disponibles a été cédée par la précédente municipalité aux promoteurs immobiliers afin de bâtir des logements en majeure partie privés. L'opposition, par la voix de son leader déchu (et déçu), peut aujourd'hui s'offusquer, pousser de hauts cris, s'indigner, elle qui a créée cette situation, et se permettre de lancer des chiffres sans fondements dans la tribune libre (mais pas libre de dire tout et n'importe quoi) du bulletin municipal (13 500 habitants dans 10 ans !!! 500 nouveaux logements sociaux !!!) Rappelons, encore une fois, qu'elle est à l'origine du doublement du nombre d'habitants lors de ses deux mandats, qu'elle est responsable du cruel manque d'équipements dont sont victimes tous les Lambescains, et responsable de la vente du patrimoine de notre cité.

Alors, désir d'inquiéter la population, de jouer sur les mécanismes de peurs qui existent en chacun de nous ? Désir de prôner l'enfermement sur soi et le rejet fantasmatique et systématique ? Ce procédé a déjà, hélas, été employé par d'autres, à d'autres niveaux !

A-t-elle une vision si étroite qu'elle ne voit pas la difficulté, faite à nos propres enfants, nés à Lambesc, élevés à Lambesc, de pouvoir se loger et y vivre décemment ? Les jeunes Lambescains sont les premières victimes de la quasi impossibilité de résider dans notre commune. Doivent ils la quitter ?

N'a-t-elle pas oublié, cette opposition qui se veut moralisatrice aujourd'hui, que la Loi S.R.U. fait obligation à notre commune d'avoir 20 % de logement sociaux ? Faut-il continuer à être hors-la-loi ?

L'amnésie frappe les hommes politiques. Elle s'installe rapidement et s'avère particulièrement sévère. La mauvaise foi qui en est le premier symptôme ne donne pas une image très engageante de la politique, et de ceux qui revendiquent la servir.

À ce jour, aucun vaccin contre l'oubli n'est à l'ordre du jour ! Peut-être faudra-t-il un jour, ouvrir des centres de vaccination !

Logements sociaux ?

Lorsqu'on évoque la construction de logements dits sociaux, on ne tarde pas à voir monter aux créneaux tous ceux qui pour diverses raisons plus ou moins avouables, considèrent qu'il en faut, bien sûr, mais ailleurs...

Lambesc n'échappe pas à la règle. Malheureusement, il se trouve toujours des « responsables » politiques pour susciter l'inquiétude des voisins de ces futures habitations, et relayer la contestation.

Nous pensons, pour notre part, qu'il est légitime de s'interroger, chaque fois qu'une construction, quelle qu'elle soit, a suffisamment d'importance pour modifier la physiologie d'un quartier. La bonne méthode est donc de vérifier si la démarche est justifiée, si le lieu est adapté et si le coût est supportable par la collectivité. Ceux qui aujourd'hui font tant de reproches à l'actuelle majorité se sont bien gardés d'appliquer une telle méthode lorsqu'ils organisaient les constructions de ces dernières années.

Le besoin d'habitat à loyer raisonnable est tout à fait justifié à Lambesc et nul besoin d'évoquer la loi pour s'en convaincre. Il suffit de consulter la liste des demandes de logements. Les loyers pratiqués dans le domaine privé ne permettent pas à une partie de la population de se loger décemment (smicards, retraités à faibles revenus, parents isolés...). On constate de plus en plus la nécessité pour certains de vivre en colocation afin de s'en sortir financièrement.

Et la trentaine de logements planifiés seront bien vite remplis. C'est pourquoi nous suivrons attentivement tous les projets annoncés, y compris et surtout la réhabilitation de logements insalubres dans le centre ville qui doivent contribuer à répondre à la demande, tout en favorisant la mixité sociale. Ces logements sont destinés, on le sait, à nos enfants, à ceux qui travaillent sur place et à nos seniors qui ne souhaitent pas quitter Lambesc une fois la retraite venue, par manque de moyens.

On peut bien sûr se poser la question des emplacements choisis, des espaces boisés « sacrifiés ». C'est le rôle de la concertation, des réunions publiques, des enquêtes réglementaires de lever les doutes et apaiser les craintes. Nos élus sont attentifs au bon déroulement de celles-ci. Il y a une logique à construire la ville sur la ville, après des années de mitage des espaces naturels et boisés périphériques. Les PLU nouveaux tiennent compte des contraintes environnementales et justifient les nouvelles adaptations dans l'urbanisation : adaptation des réseaux, limitation des déplacements, lien social, etc.

Une politique du logement responsable c'est inscrire durablement la possibilité, pour les Lambescains aux revenus modestes, de pouvoir se loger au plus près de leur lieu de travail, en évitant de grossir le flot des travailleurs qui se rendent quotidiennement vers Marseille, Aix ou Salon. C'est aussi permettre aux retraités de continuer à vivre chez eux une fois leur carrière terminée.

C'est en tous cas la vision écologique d'une urbanisation raisonnée que nos élus proposent.

Le passage...

Le Passage, ces convois étranges venus des 4 coins de la terre. Leur destination Cadarache, et sur leur route, Lambesc !

Leur but : la construction d'un site visant à étudier la faisabilité scientifique et technique de la fusion nucléaire comme nouvelle source d'énergie. ITER International Thermonuclear Experimental Reactor (en français pour notre archiviste, réacteur expérimental thermonucléaire international, mais convenez-en ! RETI, ça faisait moins sérieux).

David Vincent les a vus. Pour lui tout a commencé une nuit alors qu'il rentrait de son travail aux alentours de Marseille, tandis qu'il cherchait sa route que jamais il ne retrouvait.

Cela a commencé par des signalisations inhabituelles, des routes fermées, des lumières dans la nuit, une certaine fébrilité palpable. Un événement nocturne qui rythmera particulièrement les nuits d'une ville pendant 5 ans. Même si l'on se dit que la majorité dort, pour certains loin du passage, même si l'on annonce que les convois ne feront pas particulièrement de bruit, gageons que les presque deux heures annoncées pour traverser la ville (calcul de probabilité en fonction de la vitesse, du poids, de l'encombrement, de l'efficacité de l'équipe de démontage et de remontage des panneaux pouvant gêner le passage, on pourrait ajouter les conditions atmosphériques, les badauds, la sécurité mais l'article deviendrait trop long !) ils risquent d'être des plus épiques et fantastiques à voir ces chiffres impressionnants :

300 convois !

100 convois rejoindront Cadarache par les itinéraires de convois exceptionnels sans aménagement particulier.

Les 200 restant emprunteront l'itinéraire ITER, dont une trentaine très exceptionnels, jusqu'à 61 mètres de long sur 9 mètres de large, 11 mètres de haut et pesant jusqu'à 900 tonnes.

Soit, si mes données sont bonnes, je me pose là ! Et je retiens :

Que si l'on multiplie le nombre de convois par le temps de nuits nécessaires et que l'on divise par 5 ans, on obtient un convoi tous les 10 jours environ.

À cet instant de l'histoire, une pensée me vient, le souvenir d'une phrase de notre ancien maire, Mr Ramon pour ne pas le nommer, qui soutenait mordicus lors de ses réunions pour les municipales tel Khaâ, laconiquement, « ne vous inquiétez pas, ITER va très peu impacter LAMBESC ». Ben, dis-donc, qu'est-ce qu'il lui fallait ? À croire que les équipes en place à cette époque n'étaient pas impactées par grand-chose.

Plus de deux ans de travaux sur la commune, qui pour certains concédons le, auront permis l'enfouissement de réseaux, des aménagements paysagers, d'abord de route, de trottoirs durement gagnés pour certains. Pas moins de 6 ouvrages d'art sur Lambesc :

- OA 11, aménagement d'un pont sur le canal de Marseille RD 15
- OA 12, construction d'un pont provisoire sur le chemin de Sufferchoix
- OA 13, renforcement d'un pont sur le Lavaldenan
- OA 14, reconstruction d'un pont sur le Lavaldenan
- OA 15, renforcement d'un pont RD66 - Caireval
- OA 16, reconstruction totale d'un pont RD67 - Résistance

Sans compter les aménagements des îlots centraux giratoires, la création d'une piste provisoire en contre-allée pour préserver les platanes en sortie de Lambesc direction Mallemort, et sans oublier surtout l'impact très important sur le travail des services (interfaçage et contrôle des finitions des travaux) et la perturbation pendant 18 mois sur le trafic routier et piéton. On a fait le tour ? Non ?

Au total, 6 km de voies empruntées sur la commune, dans la commune ! Pas sûr qu'au point de vue impact, on ait tiré notre épingle du jeu. Mais pas de mièvres lamentations ; ce qui est fait est fait.



Mais au grand dam des têtes pensantes, des ingénieurs, des chercheurs, des grenelle de l'environnement, de la fonte des neiges, de la déforestation, du dilemme existentiel des ours polaires sur les banquises, du projet ambitieux de reconstituer sur terre l'énergie contenue au cœur du soleil et des étoiles pour la transformer en électricité...

J'veux des réponses :

- **Où ?**
100 km d'itinéraire entre Berre et Cadarache, traversant seize agglomérations.
- **Quand ?**
Les dates initialement prévues, pour les passages des convois tests, étaient pour le début d'été 2009. Les verrons-nous d'ici la fin de l'année 2010 et dans quelles conditions : la nuit ? Le jour ?
- **Et la valse folle des vrais convois ?**
Début du bal 2011 ou 2012 ?
- **Et le retour des convois ?**
300 aussi ! CQFD. Comment ? Quand ?
- **Et le démantèlement des infrastructures ?**
Avant ou après la période d'essais, c'est-à-dire dans plus de 20 ans.

Si le budget initial était de 10 milliards d'euro, il aurait été multiplié par deux avec 40 % à la charge du pays hôte !

Au final combien coûtera ce projet pharaonique à la région ?

Des retombées économiques, d'emplois ? La région PACA peut attendre entre 2 et 3 mille emplois locaux. Belle embellie en pleine période de récession !

Et de retombées écologiques, de santé publique et d'un point de vue mécanique, comment ça marche ? Si Deutérium et Tritium sont dans une chambre de confinement, qui s'échappe en premier ? Qui coûte le plus cher, la sauce ou le rôti ?

Bref, vous l'aurez compris, le but n'est pas d'arrêter le progrès, mais de faire un état des lieux, tenter d'avoir des informations plus pragmatiques dans cette nébuleuse, histoire de rassurer ou d'alerter. Car n'en doutons pas, ce n'est que le début ! ITER n'étant qu'une expérimentation en attendant DEMO*....

Mais rappelons-nous « il faut toujours viser la lune car même en cas d'échec on atterrit dans les étoiles. »

Sources : www.itercadarache.org, <http://fr.wikipedia.org/wiki/iter>, http://www.paca.equipement.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=195, Oscar Wilde, David Vincent

*DEMO : réacteur expérimental construit par la suite, pour tester la faisabilité d'une production d'électricité par fusion nucléaire, 1500 mégawatts contre 500 pour ITER.

Premio, et après ?

Premio a un an, bilan d'étape d'une expérience qui doit s'étendre sur deux ans. Rappelez le projet et ses buts.

Premio est le premier prototype européen de réseau électrique intelligent. Son objectif est de mettre en place des expériences en situation réelle susceptible de répartir la consommation électrique selon les possibilités de la production.

Décryptage. Notre consommation d'électricité varie selon la date et l'heure du jour. On observe à certaines heures des «pics» de consommation qui nécessitent d'adapter le flux de production et de réguler la distribution pour éviter la surcharge et une coupure généralisée. Actuellement ces pics sont compensés par la mise en route d'unités de production thermiques (gaz, charbon) supplémentaires, faciles à mettre en route mais fortement productrices de CO².

Le concept de Premio est de gérer «en temps réel» l'offre et la demande.

Pour cela il faut :

Du côté de la production : diversifier les sources en utilisant les énergies renouvelables et organiser le stockage sous diverses formes. Les opérateurs nationaux et internationaux assurant le socle principal de la consommation, les particuliers, entreprises et institutions peuvent produire et stocker l'énergie de manière indépendante, par exemple avec des panneaux solaires équipés de batteries.

Du côté de la consommation : réguler la consommation en fonction des besoins, par exemple en adaptant de manière automatique la luminosité de l'éclairage urbain ou en arrêtant certains appareils non prioritaires.

Enfin, il faut piloter l'ensemble avec un système intelligent, type Premio, qui communique avec l'ensemble des producteurs/consommateurs et dispose en temps réel des informations de consommation, de production et de stock. Ainsi, le système adapte le couple production/consommation en optimisant les ressources.

Cas concret : dans la journée, le système stocke l'énergie solaire produite et la réinjecte au moment du pic de consommation de la soirée.

Depuis un an les travaux ont consisté à adapter les équipements aux différents sites retenus. Leur installation est en cours de finition. Les difficultés rencontrées sont, comme prévu, dans l'interconnexion et la mise en communication de la diversité des matériels, ceci montrant encore toute la pertinence de l'expérimentation. L'hiver 2010-2011 permettra une campagne complète d'essai. Les conclusions

de l'expérience sont attendues pour la fin de l'année 2011.

Si cette expérience marque un progrès technologique dans la meilleure gestion des flux de production et de consommation d'électricité, elle n'est pas destinée directement à l'économie d'énergie. Par là, il ne faudrait pas qu'elle nous fasse oublier que l'énergie la plus propre et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas et que les économies d'énergies doivent rester notre priorité.

Mais, par contre, si elle participe à modifier profondément nos comportements collectifs et individuels et que les principes validés sont déclinés en profondeur à l'ensemble du village alors, et à ce moment là seulement, on pourra s'en réjouir et s'en féliciter.

De plus, si elle permet à la collectivité de disposer de moyens techniques performants pour maîtriser précisément l'usage, et par là même, la consommation de son électricité, alors, elle pourra sans en référer à quiconque, mener une réelle politique énergétique.

Et après ? Si Premio est axé sur l'énergie électrique il n'en est pas de même du projet AGIR (Action Globale Innovante pour la Région) pour lequel le dossier de Lambesc est en bonne voie de validation. AGIR est un projet régional qui souhaite soutenir des projets plus globaux sur la question énergétique et les solutions à lui apporter.

A pour ACTION, traduction concrète sur le terrain de projets nécessaires à un développement pérenne.

G comme GLOBAL, les projets proposés doivent être envisagés dans leurs implications globales : investissement, formation, synergie avec la population...

I comme INNOVATION, rechercher et mettre en place des systèmes, des techniques ou des changements de comportements innovants pour répondre au défi énergétique dans la durée.

R pour RÉGION, la région trouve ici toute sa raison d'être en impliquant toutes ses ressources socio-économiques et politiques.

C'est donc une suite logique dans laquelle s'engage notre commune et qui devrait impliquer tous les Lambescains vers une prise de conscience et des actions communes pour un développement énergétique durable.

À suivre...

LAMBESC AUTREMENT

Le bureau

Sylvère CORBIÈRE
Président

Pascal PRIORI
Vice-président

Mylène MAESTRACCI
Trésorière

Caroline DESMONS
Trésorière adjointe

François LAUBEUF
Secrétaire

Véronique CABANNE
Secrétaire adjointe

Georges SPINI
Secrétaire adjoint

Site internet
lambesc.autrement.free.fr

Les élus

LAGIER Alain
Adjoint délégué à l'aménagement durable (Urbanisme, Travaux neufs, Agriculture et Forêts)

SCHAEFFER Florence
Adjointe à l'éducation et à la petite enfance

DUNE Marie-Line
Conseillère déléguée à l'environnement

MEUNIER Jeanne
Conseillère déléguée à la restauration collective et à la solidarité

BERGA François
Conseiller délégué au cadre de vie et aux déplacements

L'AUTREMENT

Ce numéro, édité à 3500 exemplaires, a été réalisé par :

Sylvère Corbière, Marie Deschryver, Caroline Desmons, Jean-Philippe Labrouve, François Laubeuf, Mylène Maestracci, Jeanine Roure, Georges Spini

Responsable distribution : Jeanine Roure

Relayée par nos distributeurs bénévoles. Merci pour leur dévouement à Lambesc Autrement.

Lambesc Autrement

3, rue du Vallat - 13410 Lambesc
Téléphone : 04 42 92 81 32

Courriel : lambesc.autrement@free.fr

Site/Blog internet : <http://lambesc.autrement.free.fr>

Vous souhaitez participer, proposer, réagir ?

Rendez-vous sur notre blog :

lambesc.autrement.free.fr/BLOG

Vous y trouverez des informations au jour le jour, des billets d'humeur, des coups de gueule, des fous rires...